



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022-2023



# TABLE DES MATIÈRES

---

Mot du conseil d'administration .....	3
Mot de l'équipe .....	5
Mission du ROC 03 .....	6
Priorités d'action 2022-2023 .....	7
Conjoncture .....	8
Vie associative et démocratique .....	11
Financement à la mission .....	16
Soutien aux membres .....	17
Recherche et analyse .....	19
Représentation et concertation .....	20
Implication au national .....	24
Luttes sociales et communautaires .....	25
Communications .....	27
Acronymes .....	28
Membres du ROC 03 .....	29

# MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

L'année 2022-2023 a été marquée par une suite d'événements plus décevants les uns que les autres. Qu'il s'agisse du dépôt du Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC), du nouveau cadre normatif du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) ou du dépôt du projet de loi 15 visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace. Plusieurs discussions et échanges ont eu lieu au sein du conseil d'administration sur ces différents enjeux. Ils ont aussi été discutés et débattus avec les membres afin que nous gardions le cap sur les valeurs de l'action communautaire autonome. C'est dans un climat positif que les membres ont pu prendre des décisions éclairées sur des enjeux de taille.

Le conseil d'administration tient à remercier profondément l'équipe de travail qui a su maintenir la cadence, et ce, à effectif réduit pour une bonne partie de l'année. Merci d'avoir été à l'affût de tous les enjeux qui, on doit se le dire, ont été nombreux en 2022-2023. En ces circonstances, le conseil d'administration s'est soucié de l'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie des salariées. Il a donc procédé en cours d'année à l'adhésion au Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes ainsi qu'à la bonification de certaines politiques internes. Ces décisions favorisent non seulement l'embauche de nouvelles ressources, mais participent à la reconnaissance de l'engagement de l'équipe déjà en place.

En conclusion, le conseil d'administration tient à remercier tous les membres qui contribuent à la mission du ROC 03. Votre engagement, votre appui et votre implication nourrissent non seulement les réflexions collectives, mais donnent l'impulsion nécessaire à la combativité dont a fait preuve la permanence dans la dernière année.

---

## Membres du conseil d'administration

**André Tardif**, Centre Multiservice Le Complice **Administrateur**

---

**Isabelle Poulin**, Chantelait **Administratrice**

---

**Joanne Boutet**, Centre d'entraide Émotions **Administratrice**

---

**Julie Tremblay**, Viol-Secours **Présidente**

---

**Laurence Bolduc**, Corporation Jeunesse  
l'Évasion l'Ornière **Secrétaire-trésorière**

---

**Mario Gagnon**, Point de Repères **Vice-président**

---

**Murielle Jean-Baptiste**, Maison pour femmes  
immigrantes de Québec **Administratrice**

---

**Valérie Bilodeau**, Évolution Charlevoix **Administratrice**

# MOT DE L'ÉQUIPE

---

Chers membres,

C'est avec plaisir que nous déposons aujourd'hui le Rapport d'activités 2022-2023 du ROC 03. Vous constaterez, une fois de plus, que les défis et les réalisations ont été nombreux et que nous n'avons pas ménagé les efforts pour inscrire notre action et notre réflexion dans des enjeux bien réels et bien actuels.

Mentionnons cependant que la conjoncture politique a eu un impact direct sur la réalisation de notre plan de travail puisqu'elle nous a obligés à revoir nos priorités et à nous ajuster constamment au cours de la dernière année. Entre *Le jour de la marmotte* et *Les XII travaux d'Astérix*, l'année n'aura pas été de tout repos. Il aura fallu garder un peu de temps pour la recherche de nouveaux locaux et la préparation d'un déménagement. La recherche d'agent.e.s de liaison aura aussi été un défi de taille.

Plusieurs autres dossiers touchant à la nature des organismes communautaires autonomes ont retenu notre attention, que ce soit la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, la *Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement* ou encore les fameuses révisions du PSOC.

Le ROC 03 entretient des liens constants avec ses membres. Cette proximité lui permet d'avoir une bonne connaissance de leurs besoins et de leurs préoccupations, et fait en sorte que ses représentations et ses actions soient toujours guidées par l'intérêt collectif. Dans le contexte actuel, cela est plus que jamais essentiel et crucial.

Nous remercions enfin les membres qui se sont impliqués dans les différents comités ainsi que les membres du conseil d'administration pour leur implication, leur soutien et leur confiance au cours de la dernière année. Vous avez largement contribué au bien-être de l'équipe et à la mission du ROC 03.

## Membres de l'équipe

Karine Verreault ..... Directrice  
Valérie Lapierre ..... Agente de recherche et de développement  
Marie-Joëlle Hotte ..... Agente de liaison et de mobilisation  
Angélika Homère ..... Agente de liaison et de communication



# MISSION DU ROC 03

La mission du ROC 03 se définit à travers les objectifs suivants et ses actions sont intimement liées à sa mission.

**REGROUPER** les organismes communautaires autonomes et bénévoles de la région 03.

**DÉFENDRE** et **PROMOUVOIR** le développement et les intérêts des organismes communautaires autonomes, populaires et bénévoles et des populations qu'ils desservent.

Favoriser la **COLLABORATION**, l'**ÉCHANGE**, la **CONCERTATION** entre ses membres ainsi que le développement d'une analyse sociale, politique, économique et solidaire.

**REPRÉSENTER** ses membres auprès de la population en général et des instances gouvernementales.

Favoriser et soutenir la **MOBILISATION**, l'organisation, le développement et la consolidation du **MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE AUTONOME**, populaire et bénévole dans la région et appuyer les initiatives en ce sens.

Faire connaître la nécessité de l'intervention communautaire autonome, ainsi que d'une politique de **RESPECT** et de **SOUTIEN** de cette intervention.



## OBNL

Être un organisme à but non lucratif



## INITIATIVE

Être constitué à l'initiative des gens de la communauté



## ENRACINÉ

Être enraciné dans la communauté



## LUTTES SOCIALES

Avoir une mission sociale qui lui est propre et qui favorise la transformation sociale



## VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

Entretenir une vie associative et démocratique



## PRATIQUES CITOYENNES

Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges



## LIBRE

Être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations



## C.A. INDÉPENDANT

Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez les réalisations du ROC 03 au cours de la dernière année. En tant que regroupement d'organismes communautaires autonomes, le ROC 03 s'appuie sur ces critères pour actualiser sa mission.

# PRIORITÉS D'ACTION 2022-2023

Les membres du ROC 03 ont établi 11 priorités dans 5 volets lors de l'assemblée générale annuelle de juin 2022. Ces priorités ont balisé le plan de travail annuel.

Le ROC 03 priorise le soutien aux groupes en s'assurant d'obtenir l'information pertinente et de la transmettre en temps opportun. Il s'assure également de les consulter afin de leur offrir des outils répondant à leurs attentes. Enfin, il les sonde, effectue des travaux et des analyses pour faire valoir leurs besoins et leurs défis auprès des décideurs.

Dans toutes ses représentations, le ROC 03 rappelle l'importance du financement en soutien à la mission globale et que celui-ci soit à la hauteur des besoins exprimés par les groupes. Sans perdre de vue ses grands objectifs, le ROC 03 réajuste constamment son plan d'action au regard de l'actualité, de façon à défendre adéquatement ses membres et l'action communautaire autonome, et ainsi tendre vers une plus grande justice sociale.

## Vie associative et démocratique

Soutenir l'intégration des nouvelles directions, nouveaux délégués ou nouvelles déléguées

Développer des outils permettant d'accompagner les organismes vers les 8 critères de l'ACA notamment lors de la période transitoire d'application de ces critères au PSOC

## Représentation et concertation

Faire des représentations politiques visant une meilleure connaissance, un financement accru et le respect de l'autonomie des OCA de la région

Participer aux travaux du MSSS sur le cadre normatif du PSOC

Poursuivre les représentations quant aux enjeux entourant les audits financiers et les affectations liées aux surplus cumulés

## Luttes sociales et communautaires

Embaucher une ressource responsable du dossier

## Recherche et analyse

Rester à l'affût des impacts reliés au nouveau *Plan pour mettre en œuvre les changements nécessaires en santé*

Analyser les conséquences sur l'équité du financement sectoriel ciblé découlant de priorités ministérielles

Produire et rendre disponible des analyses sur des enjeux qui préoccupent les OCA

## Communications

Concevoir un nouveau site web et une nouvelle infolettre

Accroître les activités de communications



# CONJONCTURE



## Élections provinciales 2022

La Coalition avenir Québec (CAQ) a remporté un deuxième mandat majoritaire lors du scrutin du 3 octobre 2022. En effet, le parti de François Legault a réussi à faire élire des député.e.s dans 90 des 125 circonscriptions. Cela représente 70 % des sièges pour un parti ayant obtenu moins de la moitié des voix.

Dans la région de la Capitale-Nationale, c'est 9 élu.e.s sur 11 qui représentent le parti au pouvoir. Une majorité importante qui se reflète déjà dans les décisions régionales.

Le premier mandat de la CAQ laissait déjà entrevoir une volonté d'accroître la capacité d'agir de certains organismes communautaires. Mais de quoi parle-t-on exactement ?



## Relations avec l'État

Le dévoilement du Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC) en catimini, le 14 mai 2022, un samedi matin, confirmait le manque d'envergure des mesures et des investissements qui s'y retrouveraient. Nous avons salué la décision d'enfin soutenir à la mission globale les organismes à vocation multisectorielle. Cependant, un rehaussement de 234,9 M\$ en appui à la mission globale pour l'ensemble des organismes communautaires autonomes, au terme des cinq années du PAGAC, ne permettra assurément pas d'améliorer significativement leur quotidien. Rappelons que les besoins exprimés au moment des consultations en 2019 étaient plutôt de 460 M\$.

D'autre part, les mesures proposées quant au développement et à la rétention du personnel des organismes communautaires seront vaines tant que ces derniers ne seront pas capables d'offrir des conditions de travail décentes.

Il aurait été souhaitable d'investir dès maintenant et de manière plus conséquente dans un financement récurrent afin de consolider le filet social plutôt que de répondre à un engagement politique par un plan d'action anémique.

De toute évidence, le ministre responsable de l'action communautaire autonome au sein du MSSS n'a pas fait ses devoirs. A-t-il participé à l'élaboration de ce plan d'action ? Il est possible d'en douter. Malgré la précarité que vivent de nombreux organismes financés par le MSSS, le ministre ne semble pas avoir priorisé leur dossier.

---

Et voilà qu'en 2023, pour la première fois dans l'histoire du PSOC régionalisé, le MSSS adopte un nouveau document balisant ce programme sans avoir négocié avec les interlocutrices nationales, soit la CTROC et la TRPOCB. Le nouveau cadre normatif fait davantage de place au financement en activités spécifiques au détriment du financement à la mission.

Toutes ces décisions gouvernementales s'inscrivent dans une tendance lourde : des ressources financières pour les organismes communautaires autonomes qui répondent aux priorités gouvernementales et des miettes pour ceux qui travaillent en prévention.

Au cours des dernières années, nous avons en effet pu assister à des réinvestissements, certains sectoriels annoncés pour la mission ou pour diverses ententes et visant la réalisation de plans d'action gouvernementaux, et d'autres multisectoriels destinés à la mission globale. La multiplication des enveloppes a été de pair avec la multiplication des conditions pour y accéder. En somme, on assiste à de nouvelles pratiques gouvernementales qui nuisent à l'autonomie des groupes communautaires. Ils sont de plus en plus réduits à un rôle de prestataires de services au détriment de leurs actions de transformation sociale.



### **Ressources humaines : problème qui prend de l'ampleur**

Avec une inflation record de 6,7 % en 2022 au Québec et un taux de chômage oscillant entre 2,5 % et 3,6 % dans la Capitale-Nationale au cours de la dernière année, les prévisions salariales sont en augmentation dans de nombreux secteurs d'activité économique. Cependant, de nombreux organismes communautaires autonomes de la région n'ont pas la capacité financière leur permettant d'être des employeurs prisés. Cela se traduit inévitablement par des difficultés d'embauche et de rétention de personnel.



### **Budget provincial 2023-2024**

Le ministre des Finances, monsieur Éric Girard, a prononcé son discours sur le budget 2023-2024 le 21 mars 2023. En résumé, le budget n'améliorera pas significativement les conditions de vie des personnes les plus vulnérables, ni le financement à la mission globale de la majorité des organismes communautaires autonomes qui viennent en aide à la population, ni les services publics et les programmes sociaux.

Le gouvernement a choisi de se priver de moyens importants qui auraient permis de faire mieux. Il a donc choisi de réduire le trésor public permettant de faire face aux enjeux de l'heure (main-d'œuvre, sous-financement des organismes communautaires, accès aux services de santé et sociaux, crise du logement, transports collectifs, changements climatiques, etc.).



## Projet de loi 15

Le 29 mars 2023, le gouvernement du Québec déposait le projet de loi 15 visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace. Ce projet de loi de 308 pages et 1180 articles prévoit une décentralisation de la responsabilité et de l'imputabilité vers les décideurs locaux sans toutefois définir ni leur accorder de réelle marge de manœuvre décisionnelle.

À première vue, ce projet de loi accorde beaucoup de pouvoir à Santé Québec et, en contrepartie, réduit encore le pouvoir décisionnel des régions. Certes, le ministre a pensé aux usagères et usagers, mais il a complètement évacué la société civile qui contribue pourtant à la transformation sociale dans une perspective de justice sociale.

Le ministre a indiqué souhaiter que les consultations permettent de bonifier le projet de loi. Il a également répété qu'il voulait entendre les gens présents sur le terrain. Pourtant, il n'a pas jugé opportun de recevoir ni la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) ni les TROC et ROC qui sont pourtant reconnus par le MSSS, ainsi que par les CISSS et CIUSSS comme des interlocuteurs privilégiés. Ces regroupements représentent plus de 3000 organismes d'action communautaire autonome. Le ministre de la Santé semble agir avec précipitation, sans prendre le temps d'écouter et de consulter tous les acteurs et actrices directement concernés.

Rappelons que le système de santé et de services sociaux appartient à la collectivité québécoise et, qu'en conséquence, les citoyen.ne.s, que ce soit individuellement ou collectivement, devraient pouvoir participer au débat public.

# VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

---

La vie associative et démocratique du ROC 03 se traduit par des assemblées générales annuelles et extraordinaires, un conseil d'administration élu démocratiquement, des comités de travail, des rencontres avec les OCA, des consultations sur différents enjeux, le partage d'informations, etc. Le ROC 03 ne néglige ni les moyens ni l'énergie, pour développer et maintenir une démocratie participative réelle et inclusive.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

**28 AVRIL 2022**

Près de 70 délégué.e.s ont participé à l'assemblée générale extraordinaire (AGE) du 28 avril 2022. Cette rencontre avait plusieurs objectifs : réaffirmer certains principes généraux concernant la répartition des enveloppes régionales au PSOC, appuyer collectivement une demande des hébergements en dépendance afin que le CIUSSS-CN traite prioritairement ce dossier et mettre à jour le cadre financier régional en regard des besoins en ressources humaines selon les catégories de la typologie.

L'élaboration des propositions reposait sur les principaux écueils constatés par le ROC 03 quant à l'application de la Politique de reconnaissance et de son Cadre financier régional, notamment lors des derniers exercices de répartition du rehaussement. Le ROC 03 a aussi utilisé les résultats d'un sondage qu'il a produit sur les besoins en ressources humaines des organismes.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

**1 JUIN 2022**

Quelque 62 délégué.e.s ont participé à l'assemblée générale annuelle du 1er juin 2022. Outre les affaires courantes, différents sujets ont été abordés, soit la conjoncture sociopolitique, les travaux problématiques de révision au PSOC national et le dépôt d'un Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC) décevant et bien en deçà des attentes. Les membres ont aussi pris la parole afin de faire un bilan de la dernière année écoulée tant au sein du ROC 03 que dans leurs organismes. Les échanges ont été fructueux et ont permis de confirmer une adhésion forte au ROC 03.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

## 1 MARS 2023

90 personnes délégué.e.s ont participé à l'assemblée générale extraordinaire du 1er mars 2023. Deux sujets étaient à l'ordre du jour, soit une proposition de modification à la cotisation annuelle et les enjeux liés aux modes de financement octroyés aux organismes communautaires autonomes que ce soit par le ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) ou par le CIUSSS-CN. À l'issue des discussions, plusieurs propositions ont été votées quant aux conditions liées aux différents modes de financement, à la prépondérance du financement à la mission, au taux de prépondérance et finalement aux impacts des ententes de services (article 108) sur l'autonomie des organismes concernés.

**Convention modifiée =  
Convention NÉGOCIÉE!**

Le cadre normatif est révisé tous les 3 ans. Les balises du PSOC (Programme de soutien aux organismes communautaires) sont mises à jour. En 2019, le MSSS a annoncé une année de transition pour l'application des règles de reddition de compte. En 2021, la phase 2 des négociations de ce qui entoure le PSOC a commencé. En 2022, le MSSS a finalement accepté de donner accès à un autre document qui a été adopté en mars 2020: Le cadre normatif. La CTROC demande le respect de son rôle d'interlocutrice pour un cadre négocié.

**Cadre normatif**  
Le cadre devrait être renégocié tous les 3 ans.

Les balises du **Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)**

2 instances représentent les groupes lors de ces discussions avec le MSSS

Le Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) et La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)

On les appelle: les interlocutrices

**2019**

**Ce qui est proposé aux interlocutrices:**

- 4 rencontres en 4 mois
- huis clos, pas le droit de consulter les groupes

MAIS, le MSSS s'engage à ne parler que des sujets sur lesquels la CTROC et la TRPOCB ont des positions et de n'utiliser que ce qui aura fait consensus.

**OK.**

Le cadre de gestion ministériel. Celui-ci sera rendu public en octobre 2020, mais son application sera rétroactive au 1er avril 2020.

**La CTROC lance la campagne: On n'a pas signé ça!**

**Petite victoire**

Le MSSS annonce une année de transition pour l'application des règles de reddition de compte.

**2021**

Phase 2 des négociations de ce qui entoure le PSOC. Le MSSS planifie 4 chantiers sur les sujets suivants:

- Transparence
- Reddition de compte
- Évaluation de l'impact
- Structures de financement

Les interlocutrices participent aux discussions avec les CIUSSS/CISSS et le MSSS.

Pendant les échanges, et après plusieurs demandes d'information, le MSSS est finalement obligé de donner accès à un autre document qui a été adopté en mars 2020: **Le cadre normatif**.

La suite des négociations prend une autre tournure suite au dévoilement de ce document... Les modalités des travaux sont modifiées unilatéralement par le MSSS.

Tout le travail fait avec les interlocutrices est donc jeté, et le nouveau **cadre normatif** devient le seul document de référence.

La CTROC décide donc de se retirer de ce processus.

Le MSSS repousse les travaux pour finalement revenir avec une nouvelle proposition de fonctionnement!

**2022**

Nouvelle proposition du MSSS:

- Pas de comité de travail
- Seulement des avis écrits
- Discussions sur les 2 autres modes de financement seulement

De plus, le MSSS informe les interlocutrices que le travail se fera **avec ou sans elles** et que le cadre normatif entrera en vigueur le **1er avril 2023**.

**La CTROC en a assez! NON**

La CTROC a donc décidé de ne pas participer à ces discussions et de rejeter ce cadre normatif qui n'aura pas été négocié.

En agissant de la sorte, le MSSS déprécie le rôle d'interlocutrice de la CTROC.

**La CTROC demande le respect de son rôle d'interlocutrice pour un cadre négocié!**

## NOUVEAUX MEMBRES



**Centr'Hommes Charlevoix**



**L'amarrage- ressources en santé mentale**



**L'Évasion St-Pie X**



**Maison de Job**



**Maison Oxygène de Québec**



**Service de référence en périnatalité pour les femmes immigrantes de Québec**



**MDJ La Barak**



**CPS Charlevoix**



**Les Pinceaux d'or**



**OCEAN**



**Carrefour familial des personnes handicapées**



**L'Audiothèque**



**Artère**



**Relais d'espérance**



**Archipel d'entraide**



**AQEPA Québec-Métro**



**Parents espoir**



**Sources vives**

Cette année, le ROC 03 a accueilli 18 nouveaux membres qui viendront renforcer la vie associative du regroupement. Au 31 mars 2023, le ROC 03 comptait 165 organismes membres et plusieurs demandes d'adhésion étaient en attente d'analyse. Force est de constater que la représentativité et la défense du mouvement de l'ACA rallient des groupes plus que jamais au ROC 03, et celui-ci se repose sur leurs expertises et leurs implications.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2022-2023, le conseil d'administration s'est réuni à 7 reprises. Il est composé de représentant.e.s en provenance d'une diversité de secteurs en santé et services sociaux. Des travaux en sous-comité ont permis d'améliorer les conditions de travail et de mettre à jour certaines politiques internes.

Le conseil d'administration s'est assuré que tous les enjeux ayant un impact sur les organismes communautaires autonomes soient soumis aux membres et débattus. Ce fut le cas notamment pour les ressources humaines selon la catégorie de la typologie. Puisque ce sujet peut aussi avoir un impact sur les membres financés dans d'autres programmes. Il a joué son rôle de gardien de la mission du ROC 03 en s'assurant de prioriser les enjeux multisectoriels en lien avec l'action communautaire autonome. Il a également été à l'écoute des besoins de l'équipe et l'a soutenue.

## COMITÉ MEMBERSHIP

Le comité membership est chargé de mettre en application la politique membership et de traiter les demandes d'adhésion. Après analyse, le comité achemine ses recommandations au conseil d'administration du ROC 03, qui prend la décision et avise l'organisme concerné par écrit. Cette année, le comité s'est réuni à 4 reprises afin de procéder à l'analyse des 20 demandes d'adhésion.

À l'automne 2022, le comité membership a réfléchi à un montant de cotisation annuelle permettant une gestion simplifiée du membership. En effet, la complexité de gestion associée à une cotisation par paliers coûte énormément en temps.

La proposition issue des travaux du comité membership a ensuite été soumise au conseil d'administration lors de sa rencontre du 22 septembre 2022. Après évaluation, le conseil d'administration a pris la décision de proposer à l'assemblée des membres une cotisation unique de 150 \$, et ce, à partir de 2023-2024.

### Membres du comité

Laura Santamaria .....	Centre des femmes de la Basse-Ville
Monique Maltais .....	Centre de parrainage civique de Québec
Joanne Boutet .....	Centre d'entraide Émotions
Alice Legault-Coulombe .....	Entraide Jeunesse Québec



---

## COMITÉ LUTTES SOCIALES ET COMMUNAUTAIRES

Le mandat du comité est d'alimenter les membres du ROC 03 sur les enjeux de luttes sociales et communautaires, notamment en partageant des analyses et en créant des outils sur les thèmes prioritaires. Il doit aussi développer des stratégies d'information, de formation et d'action sur les enjeux prioritaires de la région en lien avec les luttes sociales et, dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'action du ROC 03, soumettre des propositions au conseil d'administration en lien avec son mandat.

Cette année, plusieurs groupes ont démontré leur intérêt à garder le comité en vie en s'y impliquant lors de l'AGA de juin, malgré le manque de personnel pour reprendre la responsabilité du comité. Au 1er mars, avec l'arrivée de la nouvelle agente de mobilisation, le comité s'est remis en action. En effet, le comité s'est rencontré le 14 mars et s'est penché sur les pistes d'actions à entreprendre concernant l'application du cadre normatif au PSOC. Quelques membres se sont joints au comité pour réfléchir à cette question. De cette rencontre sont ressorties plusieurs idées qui ont nourri la CTROC concernant les rencontres organisées par le MSSS en avril, ainsi qu'une vignette synthèse et de vulgarisation de l'histoire de la négociation du cadre depuis 2018. On sent que le comité se remet tranquillement en marche et essaie de trouver sa nouvelle erre d'aller.

### Membres du comité

Florence Aubin-Cloutier .....	Entraide Jeunesse Québec
Samira Figuigui .....	Société John Howard
Lydia Monmart .....	GRAPE
Marielle M'Bangha .....	Service de référence en périnatalité pour femmes immigrantes
Karina Bédard .....	Cuisine collective Beauport

# FINANCEMENT À LA MISSION

---

En hiver 2022, le ROC 03 procédait à un sondage sur les ressources humaines requises dans les organismes communautaires autonomes de la Capitale-Nationale. Comme ce facteur est considéré dans les propositions de seuils planchers nationaux et régionaux qui ont vu le jour à travers les années, le ROC 03 a entrepris de sonder tous les organismes de la région financés à la mission au PSOC ainsi que ses membres financés autrement, notamment via d'autres ministères, sur leurs besoins réels en termes de ressources humaines.

Un portrait des faits saillants spécifiques aux besoins en ressources humaines des membres du ROC 03 a été produit en cours d'année. Les données récoltées pour les organismes financés spécifiquement à la mission au PSOC, quant à elles, ont servi de base pour l'élaboration de propositions de nouveaux seuils planchers régionaux.

Un document de préparation à l'AGE du 28 avril 2022 a été produit en vue d'une mise à jour du Cadre financier régional PSOC. Ce document a été envoyé aux membres du ROC 03 et aux organismes non membres financés au PSOC à la mission globale.

Considérant les enjeux liés spécifiquement aux points de services et aux organismes d'hébergement en dépendance, ceux-ci ont été rencontrés au préalable. Les premiers en lien avec leurs besoins financiers à la lumière des résultats du sondage, les seconds en lien avec la reconnaissance de leur catégorie de typologie au PSOC dans la Capitale-Nationale. Dans les deux cas, tous les organismes concernés admis au PSOC ont été conviés, qu'ils soient membres ou non du ROC 03.

Le 19 avril 2022, le ROC 03 a convié tous les organismes non membres financés à la mission au PSOC à une consultation sur la mise à jour du Cadre financier régional. À partir du cahier de préparation à l'AGE du ROC 03, les organismes participants ont pu faire valoir leurs positions, soulever des enjeux et émettre des commentaires. 21 organismes ont répondu présents à cet exercice. Le ROC 03 a tenu compte des préoccupations exprimées lors de son AGE du 28 avril. Au terme de cet exercice, un cahier de résolutions a été envoyé aux membres, aux non membres financés au PSOC et au CIUSSS-CN.

En cohérence avec ce qui a été annoncé aux membres, le ROC 03 a porté les positions adoptées dans ses représentations à la CTROC dans le cadre des consultations du RQ-ACA sur les seuils planchers nationaux.

# SOUTIEN AUX MEMBRES

Chaque année, le ROC 03 est amené à outiller les organismes de la région sur différentes questions et enjeux ainsi qu'à les soutenir dans leur réflexion. Le soutien peut être fait par courriel, par téléphone ou via des rencontres. Selon les besoins exprimés par les organismes, l'équipe du ROC 03 écoute et échange, recherche et informe, réfère ou réseaute, et parfois, accompagne ou forme les organismes.

Voici un aperçu des principaux thèmes sur lesquels les membres ont interpellé l'équipe en 2022-2023. Outre le financement PSOC et les enjeux de main-d'œuvre, les autres sujets sur lesquels le ROC 03 a été le plus interpellé dans la dernière année sont la vie associative et démocratique, et la gestion des organismes communautaires.

## THÈMES ABORDÉS

### PSOC

Admissibilité, typologie, rehaussement, dédoublement, frais de déplacement, type de rapport financier, délai pour le dépôt des états financiers, délai AGA pour la reddition de comptes, affectation de surplus.

### Loi 25

Protection des renseignements personnels dans le secteur privé.

### Gestion

Recherche de vérificateur comptable, outils de gestion.

### Enjeux de main-d'œuvre

Recrutement et rétention de personnel.

### Conditions de travail

Vacances, salaires et politiques salariales, Normes du travail, etc.

### Vie associative et démocratique

Recrutement de membres et d'administrateurs, composition du CA et fréquence des rencontres, règlements généraux, rôles et responsabilités du CA.

### Collaboration avec le réseau public

Protection des renseignements personnels.

---

## FORMATION

Afin de mieux répondre aux besoins de ses membres, le ROC 03 rend disponible des formations qui leur sont adaptées, aussi bien par le thème que par la forme. Cette année, la formation traitant des rôles et responsabilités des membres du conseil d'administration d'un organisme communautaire autonome a été offerte à 4 reprises. Deux fois en ligne et deux fois en personne. Ce qui la distingue des autres formations similaires est la place accordée aux particularités de l'identité communautaire autonome. Les formations incluent un suivi personnalisé en lien avec certaines préoccupations particulières des organismes rencontrés.

La formation Politique salariale a également été ajustée aux enjeux de l'heure (pénurie de main d'œuvre, inflation) et proposée à 4 reprises. Deux fois en ligne et deux fois en personne.

Notons que ces deux formations ont été adaptées afin d'être offertes aux personnes sourdes et malentendantes.

Le ROC 03 a également organisé une rencontre d'information intitulée *Les nouvelles obligations en matière de protection des renseignements personnels au sein des organismes communautaires* (Loi 25). Plus de 110 groupes (131 personnes) étaient inscrits, mais des difficultés techniques ont réduit le nombre de participant.e.s à 96. La captation de cette rencontre a ensuite été rendue disponible aux membres.

# RECHERCHE ET ANALYSE

---

Comme les années précédentes, le ROC 03 a procédé, à l'interne, à des travaux de recherche et d'analyse sur plusieurs dossiers. Voici un aperçu des dossiers étudiés :



Analyse des réponses au sondage sur les ressources humaines requises dans les OCA de la Capitale-Nationale et élaboration de propositions concernant les seuils plancher régionaux et provinciaux ;

Production d'un cahier Faits saillants des résultats du sondage sur les RH aux organismes membres du ROC 03 ;



Production de grille du financement PSOC mission globale pour la Capitale-Nationale en 2022-2023, et ce, à partir d'information fragmentée soumise par le CIUSSS-CN ;

Analyse sur la prépondérance du financement mission au PSOC sur les autres modes, avec ou sans financement de type « Hors PSOC », pour la Capitale-Nationale. Le fruit de cette analyse a permis d'alimenter le contenu du document de préparation à l'assemblée générale extraordinaire du 1er mars 2023 ;



Lecture et travaux d'analyse du projet de Loi 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace.*

# REPRÉSENTATION ET CONCERTATION



## Comme interlocuteur du CIUSSS-CN

Le ROC 03 joue un rôle d'interlocuteur privilégié auprès du CIUSSS-CN pour l'ensemble des organismes communautaires de la région. Ce rôle s'actualise de plusieurs façons : par diverses représentations auprès du CIUSSS-CN (CMAP, directions, etc.), le fait de lui adresser des enjeux particuliers vécus par les organismes, la production d'outils adaptés, la participation active à des consultations, la défense de l'équité et du respect de l'autonomie des organismes, etc. Fait cocasse, cette année, en raison d'un manque de personnel pour la gestion du PSOC, le CIUSSS-CN a même invité pendant quelques semaines tous les organismes ayant des interrogations au sujet du programme à se référer au ROC 03... On n'en demandait pas tant !

### TRAVAUX DU COMITÉ DE MISE EN APPLICATION DE LA POLITIQUE (CMAP)

L'une des façons dont s'actualise le rôle d'interlocuteur du ROC 03 est sa participation active au CMAP. Ce comité composé de représentant.e.s du ROC 03 et du CIUSSS-CN veille au respect de la Politique de reconnaissance régionale dans l'application du PSOC. En 2022-2023, deux professionnelles du CIUSSS-CN se sont jointes au comité. C'est la première fois depuis des années que le CMAP est complet. Tout n'est pas réglé, mais c'est un pas dans la bonne direction.

En début d'année, le ROC 03 a déposé au CIUSSS-CN les résolutions adoptées lors de l'AGE 2022, ce qui a eu un impact rapide sur certains aspects. Un cadre financier transitoire a été adopté par le conseil d'administration du CIUSSS-CN et mis en application par le CMAP dès la répartition du rehaussement à la mission au PSOC 2022-2023. De plus, des travaux sur la situation des points de service ont été entrepris par le CIUSSS-CN, avant de procéder aux modifications proposées concernant leur reconnaissance financière et la façon de les prendre en compte dans les exercices de répartition. Par ailleurs, alors qu'il s'était d'abord montré ouvert à étudier la demande de changement de typologie des organismes communautaires d'hébergement en dépendance qui en auraient fait la demande, le CIUSSS-CN a reculé. Il a plaidé pour qu'une démarche les concernant soit réalisée auparavant, mais aucune avancée à ce propos n'avait été constatée à la fin de l'année financière.

---

Dans l'année, le CMAP s'est rencontré à quatorze reprises. Voici un aperçu des autres travaux réalisés :

- ▶ Suivi de la répartition du financement pour les organismes faisant de la distribution alimentaire, pour les organismes en santé mentale, en hébergement jeunesse, en violence ainsi que pour les Centres de crise ;
- ▶ Étude de scénarios de répartition concernant le rehaussement multisectoriel au PSOC ;
- ▶ Échanges concernant la situation des organismes en soutien à domicile ;
- ▶ Étude de demandes de changement de mode de financement, de changements de typologie et de demandes d'admissibilité au PSOC à la mission globale.

### **FORMULAIRE PSOC 2023-2024**

En décembre, le ROC 03 a produit et envoyé aux organismes l'outil « Indications pour le formulaire de rehaussement PSOC 2023-2024 ». Cet outil accompagne les organismes au moment de remplir leur formulaire de demande de rehaussement de financement à la mission PSOC 2023-2024. Comme toujours, le ROC 03 suggère aux organismes de chiffrer leur demande en fonction de leurs besoins réels.

### **DEUX RENCONTRES DES ORGANISMES EN SOUTIEN À DOMICILE**

Parmi les enjeux discutés, l'importante hausse du prix de l'essence impactant les frais de déplacement des bénévoles et employé.e.s, le sous-financement de ces organismes, la gestion des surplus et l'exploration de pistes de solutions pour recevoir une compensation financière du gouvernement sur la question de la hausse des coûts de déplacement.

### **RENCONTRE DES ORGANISMES D'HÉBERGEMENT JEUNESSE**

À la suite de l'annonce des rehaussements à la mission au PSOC dans leur secteur d'activité, les organismes concernés dans la Capitale-Nationale ont demandé une rencontre avec le ROC 03. Les questions abordées étaient en lien avec la répartition de leur rehaussement au national, l'accès au rehaussement multisectoriel et le montant réservé par le ministre pour la mise sur pied d'organismes, ce qui va à l'encontre des règles du programme. À ce sujet, le ROC 03 est intervenu auprès du CIUSSS-CN et du MSSS afin qu'il y ait une révision de cette décision.

### **DEMANDE D'INTERVENTION DU PDG SUR DIFFÉRENTS DOSSIERS**

En cours d'année, le ROC 03 a sollicité le PDG du CIUSSS-CN à quelques reprises afin qu'il intervienne auprès de la direction des services sociaux et communautaires du MSSS et de



---

la sous-ministre. Les principaux dossiers pour lesquels il est intervenu sont : le montant régional accordé aux organismes d'hébergement jeunesse, la répartition interrégionale inéquitable du rehaussement au PSOC généraliste et le report de la date butoir pour conclure la répartition PSOC, de façon à permettre une vue d'ensemble sur les fonds sectoriels alloués avant de procéder.

## RENCONTRE DE LA NOUVELLE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE AU CIUSSS-CN

Certains dossiers touchant les organismes communautaires, notamment le PSOC, sont désormais sous la responsabilité de la directrice générale adjointe Partenariats, services sociaux et réadaptation. Le conseil d'administration du ROC 03 a tenu une première rencontre avec elle en mars 2023. Plusieurs sujets ont été abordés que ce soit le rôle du ROC 03, le rôle des OCASSS, le PSOC comme programme de soutien financier régionalisé, l'importance de la marge de manœuvre régionale, les attentes concernant la mise à jour du Cadre financier et finalement certains enjeux plus généraux.



### Collectif pour l'inclusion et le développement social dans la Capitale-Nationale

Le ROC 03 est membre du Collectif pour l'inclusion et le développement social dans la Capitale-Nationale, anciennement connu sous le nom d'Alliances pour la solidarité. Ce comité est composé d'une vingtaine de représentant.e.s provenant des regroupements d'action communautaire, du réseau public (CIUSSS-CN, DSP, municipalités, MRC, etc.) et de fondations (Centraide et Fondation Lucie et André Chagnon).

Le ROC 03 siège également au cercle de pilotage dont le mandat est de voir au déploiement de la gouvernance, de suivre la démarche dans son ensemble et de capter les besoins. Les partenaires du cercle offrent du soutien à l'équipe de travail, portent différents mandats confiés par le Cercle régional et agissent pour le bien-être du Collectif.

Le ROC 03 assure, par sa présence, une représentation multisectorielle des organismes d'action communautaire autonome de la région. Il collabore et participe à la concertation dans l'objectif de développer une analyse et des actions régionales au bénéfice des populations les plus vulnérables.

Cette année, le ROC 03 a participé à une dizaine de rencontres. En plus du cercle de pilotage, il a contribué aux travaux concernant les modalités et balises des concertations locales.



## Tarification sociale du transport collectif – Ville de Québec

La Ville de Québec désire implanter une première étape de tarification sociale du transport collectif au cours du premier semestre de 2023. Cette mesure initiale de tarification sociale sera au bénéfice des personnes à faible revenu selon les paramètres annoncés publiquement en 2022.

Le ROC 03 est membre du comité-conseil sur la Tarification sociale du transport collectif. Le mandat du comité est de conseiller le comité d'orientation et l'équipe de coordination sur les modalités de la mesure et son application.

Le ROC 03 est membre de :

 **Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS)**



**Ligue des droits et libertés**



**Coalition solidarité santé**



**Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires**



**Coalition régionale justice climatique et sociale**



# IMPLICATION AU NATIONAL

## Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires

Le ROC 03 est membre de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires qui rassemble des regroupements régionaux d'organismes communautaires. Cette année, l'implication du ROC 03 à la CTROC s'est traduite par sa participation aux rencontres nationales, à des assemblées en visioconférence, par des représentations au MSSS et auprès du cabinet du ministre Carmant ainsi que du travail en comité. Les rencontres nationales réunissent tous les membres de la CTROC pendant quelques jours, et ont pour objectif d'échanger et de réfléchir collectivement aux enjeux.

Cette année, plusieurs sujets ont fait l'objet de réflexions collectives : le nouveau Cadre normatif du PSOC et la Convention de soutien financier, la campagne Engagez-vous pour le communautaire, les seuils plancher de financement pour les OCA, les problèmes vécus par les organismes avec les firmes comptables, etc. Voici en bref les implications du ROC 03 à la CTROC pour 2022-2023 :

Participation à cinq assemblées générales régulières en visioconférence et à trois rencontres nationales en personne ;

Délégation aux assemblées du RQ-ACA ;

Participation à une consultation sur les seuils planchers nationaux ;

Rôle de co-porte-parole pour la CTROC ;

Comité stratégie politique : une dizaine de rencontres ;

Délégation lors de deux rencontres avec le cabinet de Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux ;

Travail à la conception d'un sondage sur les firmes comptables en collaboration avec le RQ-ACA ;

Comité Recherche et analyse : mise en place du comité et début de travaux visant à faire une analyse des réformes en santé et services sociaux et de la régionalisation. Deux rencontres ;

Comité de liaison CTROC-MSSS : ce comité vise à échanger sur des problématiques liées aux organismes communautaires autonomes et sur les pistes de solution à mettre en place. Trois rencontres statutaires du comité et cinq rencontres supplémentaires auxquelles se sont ajoutées des rencontres de préparation ;

Grand Zoom National : la CTROC a présenté son analyse du cadre normatif et de la convention à plus de 700 OCASSS le 15 février 2023.

# LUTTES SOCIALES ET COMMUNAUTAIRES

L'action communautaire autonome permet aux organismes communautaires de développer des analyses et des pratiques alternatives au réseau public qui contribuent à renforcer le filet social. Les organismes d'action communautaire autonome en santé et services sociaux offrent plus que des services et des activités à la population. Ils créent des lieux d'appartenance et d'enracinement dans la communauté. Le ROC 03 se doit de promouvoir et de mettre en lumière leurs actions et leurs impacts positifs dans la société. Les organismes communautaires travaillent dans une perspective de transformation sociale pour le bien commun et pour ce faire, il est primordial de reconnaître leur autonomie. L'expertise qu'ils développent au fil des ans et des rencontres est une richesse qui se vaut d'être mieux reconnue par l'État. Que ce soit par la représentation des groupes au sein de différents regroupements au régional et au national, par la sensibilisation des acteurs clés du milieu de la santé et des services sociaux, par la formation, ou encore par la mobilisation, le ROC 03 travaille pour défendre et protéger l'autonomie des groupes.

## ENGAGEZ-VOUS POUR LE COMMUNAUTAIRE

Dans le cadre de la campagne Engagez-vous pour le communautaire, le ROC 03 a participé à une Action nationale sur le filet social le 29 septembre 2022, à Montréal. Les membres étaient invités à participer à cette manifestation et un transport par autobus pour les organismes de Québec et Chaudière-Appalaches était organisé pour l'occasion.

En novembre, le ROC 03 a invité ses membres à participer à l'envoi massif d'un « Décret communautaire » destiné au Premier ministre et au ministre des Finances afin de les sommer de répondre aux besoins du mouvement communautaire dès le budget 2023.



## SEMAINE NATIONALE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (SNACA)

Cette année, la 20e édition de la SNACA se déroulait du 17 au 24 octobre sous le thème *Visons juste ! Pour la justice sociale et climatique*. Cette semaine est l'occasion de souligner le rôle et le travail des organismes d'action communautaires autonomes ainsi que des personnes qui y œuvrent, et ce, dans la construction d'une société plus juste.

Le ROC 03 a invité ses membres à souligner la contribution des travailleuses et travailleurs des organismes de la Capitale-Nationale qui œuvrent à développer une société plus juste et équitable. Il a proposé un geste simple, mais significatif, pour souligner l'événement : une publication sur les médias sociaux en taguant des élus municipaux et provinciaux de leur territoire et en ajoutant le mot-clic #SNACA.



## COALITION RÉGIONALE JUSTICE CLIMATIQUE ET SOCIALE

La Coalition régionale Justice climatique et sociale a vu le jour en automne 2022. Initiée par le RÉPAC 03-12, le lancement officiel a eu lieu le 2 février 2023. La Coalition regroupe plusieurs groupes communautaires, des syndicats, des associations étudiantes et a trois grandes priorités d'actions :

- 1- l'accélération de la lutte et de l'adaptation aux crises climatiques et de la biodiversité, notamment par la sortie urgente des énergies fossiles ;
- 2- un réinvestissement massif dans les services publics et les programmes sociaux, notamment en taxant davantage la richesse ;
- 3- une transition juste et inclusive pour les communautés et les travailleuses et travailleurs.

Le ROC 03 est devenu membre signataire cet automne. L'arrivée de la nouvelle agente de mobilisation a permis une plus grande contribution notamment en participant au comité de mobilisation pour la manifestation régionale du 22 avril 2023.



# COMMUNICATIONS

---

Pour le ROC 03, les communications sont un moyen d'être en contact avec les membres et de les informer sur divers sujets d'actualité et sur les enjeux pertinents touchant le mouvement de l'action communautaire autonome.

Environ 12 INFO-ROC ont été produits en 2022-2023, sans compter les autres communications ponctuelles (convocations aux assemblées, renouvellement membership, information sur certains dossiers d'intérêt).

Lettre ouverte : *Encourager le cœur à l'ouvrage* (dans la Presse) sur le sous-financement des organismes communautaires, la hausse du coût de la vie et l'impact sur les travailleuses et travailleurs des organismes communautaires.



## Élections provinciales 2022

Dans le cadre des élections générales du Québec, tenues le 3 octobre 2022, le ROC 03 a envoyé un questionnaire aux cinq partis politiques représentés à l'Assemblée nationale. Les questions portaient sur des enjeux qui interpellent les organismes communautaires autonomes de la Capitale-Nationale et étaient en lien direct avec la mission du ROC 03. Le ROC 03 s'est également assuré de formuler les questions de manière neutre et impartiale.

La Coalition Avenir Québec, le Parti Libéral du Québec, le Parti Québécois et Québec Solidaire ont répondu à nos questions. Le ROC 03 a ensuite produit un document colligeant les réponses des différents partis et a diffusé les réponses dans l'Info-ROC et sur sa page Facebook.



## Les réseaux sociaux - Facebook

Au 31 mars 2023, la page Facebook du ROC 03 comptait 3 640 abonné.e.s. Chaque semaine, nous y avons publié des offres d'emploi des organismes communautaires avec lien vers le Babillard de la page Web du ROC 03. Nous avons également diffusé des articles d'actualité en lien avec les enjeux du mouvement communautaire et du réseau public. Nous avons publié des outils pertinents pour les organismes communautaires et relayé les services, activités et événements produits ou organisés par les allié.e.s du ROC 03. Depuis quelques années, la page Facebook est également utilisée pour transmettre des informations aux membres ou inviter à l'action lorsque les délais sont courts.

### Publications populaires:

- [Dévoilement du PAGAC](#)
- [Mise à jour à propos du 400 000 \\$ ponctionné par le MSSS](#)
- [Édito sur l'IPC](#)
- [Un cadre, ça se négocie \(vignettes\)](#)
- [La lettre ouverte : Encourager le cœur à l'ouvrage](#)

---

# LES ACRONYMES

---

ACA	Action communautaire autonome
AGA	Assemblée générale annuelle
CA	Conseil d'administration
CIUSSS-CN	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
CMAF	Comité de mise en application de la Politique de reconnaissance
CTROC	Coalition des tables régionales d'organismes communautaires
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OC	Organisme communautaire
OCA	Organisme communautaire autonome
OCASSS	Organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
ROC	Regroupement des organismes communautaires
SNACA	Semaine nationale de l'action communautaire autonome



---

# LES MEMBRES DU ROC 03

---

ALBATROS CAPITALE-NATIONALE | ALLAITEMENT QUÉBEC | ASSOCIATION ALTI | ASSOCIATION BÉNÉVOLE CÔTE-DE-BEAUPRÉ | ASSOCIATION BÉNÉVOLE DE L'ÎLE D'ORLÉANS | ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE (RÉGION DE QUÉBEC) | ASSOCIATION DE FIBROMYALGIE RÉGION DE QUÉBEC | ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE CHARLEVOIX | ASSOCIATION DES TCC DES DEUX RIVES (QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES) | ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (AQEPA QUÉBEC-MÉTRO) | ASSOCIATION POUR L'INTÉGRATION SOCIALE (RÉGION DE QUÉBEC) | ASSOCIATION YWCA QUÉBEC | AUTONHOMMIE, CENTRE DE RESSOURCES SUR LA CONDITION MASCULINE (QUÉBEC) INC. (L') | AUTO-PSY (RÉGION DE QUÉBEC) | BOUSSOLE, REGROUPEMENT DES PARENTS ET AMIS DE LA PERSONNE ATTEINTE DE MALADIE MENTALE | CALACS DE CHARLEVOIX | CARREFOUR D'ACTION INTERCULTURELLE (CAI) | CENTRE BONNE ENTENTE | CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC. | CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE AIDE 23 | CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE CHARLEVOIX | CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT | CENTRE D'ALPHABÉTISATION « L'ARDOISE » | CENTRE DE CRISE DE QUÉBEC | CENTRE DE JOUR L'ENVOL INC. | CENTRE DE PARRAINAGE CIVIQUE DE QUÉBEC | CENTRE DE PRÉVENTION DE SUICIDE DE CHARLEVOIX (C.P.S.) | CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE QUÉBEC (CPSQ) | « CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER » | CENTRE D'ENTRAIDE DU TROUBLE AFFECTIF BIPOLAIRE DE QUÉBEC- L'ÉQUILIBRE | CENTRE D'ENTRAIDE ÉMOTIONS | CENTRE DES FEMMES DE CHARLEVOIX | CENTRE DES FEMMES DE LA BASSE-VILLE | CENTRE FEMMES AUX 3 A DE QUÉBEC | CENTRE FEMMES DE PORTNEUF | CENTRE MULTI-SERVICES LE COMPLICE | CENTRE RESSOURCES POUR FEMMES DE BEAUPORT (CRFB) | CENTRE SOCIAL DE LA CROIX BLANCHE (RÉGION DE QUÉBEC) | CENTRE-FEMMES AUX PLURIELLES | CENTRE-FEMMES D'AUJOURD'HUI | CENTR'HOMMES CHARLEVOIX | CERCLE POLAIRE | CHANTELAIT INC. | CLUB BON COEUR DES CARDIAQUES DE CHARLEVOIX INC. | COMITÉ D'AIDE AUX FEMMES SOURDES DE QUÉBEC (CAFSQ) | COMITÉ VAS'Y DE SAINT-RAYMOND | CONTACT AÎNÉS | CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE BEAUPORT | CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU GRAND CHARLESBOURG (CDC GRAND CHARLESBOURG) | CORPORATION JEUNESSE L'ÉVASION L'ORMIÈRE (MDJ L'ÉVASION) | CUISINE COLLECTIVE BEAUPORT | DEMI-LUNE | DIAVIE | ENTR'ACTES, PRODUCTIONS ARTISTIQUES | ENTRAIDE DU FAUBOURG INC. | ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC | ENTRAIDE NATURO-LAIT | ENTRAIDE SAINTE-FOY | ESPACE RÉGION DE QUÉBEC | ÉVOLUTION CHARLEVOIX | G.A.P.I. GROUPE D'AIDE AUX PERSONNES IMPULSIVES (AYANT DES COMPORTEMENTS VIOLENTS) | GRANDS FRÈRES ET GRANDES SŒURS DE QUÉBEC INC. | GRAPE | GRIS QUÉBEC | L'ANCRAGEDÉL » ISLE-AUX-COUDRES | L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEF DE QUÉBEC) | LA COURTEPOINTE | LA FRATERNITÉ SAINTE-MARIE DE VILLE DE VANIER INC. | LA MAISON DE MARTHE | LA MAISON DES FEMMES DE QUÉBEC | LA MAISON DES JEUNES « LA MARGINALE » INC. | LA MAISON DES JEUNES DE L'ÎLE D'ORLÉANS | LA MAISON DES JEUNES DE PONT-ROUGE 125 INC. | LA MAISON DES JEUNES DE SILLERY - L'ÉLÉMENT INC. | LA MAISON DES JEUNES DE ST-ANDRE DE NEUFCHATEL - LA CLIQUE | LA MAISON DES JEUNES LA PARENTHÈSE | LA MAISON DES JEUNES L'EXODE DE LIMOILOU | LA MAISON DES PETITES LUCIOLES (CENTRE DE RÉPIT ET HÉBERGEMENT MAISON DES LUCIOLES) | LA MAISON LA MONTEE | LA RUCHE VANIER | LA SOCIÉTÉ JOHN HOWARD DU QUÉBEC | L'AMARRAGE | L'ARC-EN-CIEL, ORGANISME COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE DE PORTNEUF | L'ARCHIPEL D'ENTRAIDE | LAUBERIVIÈRE | LAURA LÉMERVEIL | L'AUTRE AVENUE, ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE | ÉQUIJUSTICE DE LA CAPITALE-NATIONALE | LE CABANON MAISON DES JEUNES DE LAC-BEAUPORT | LE CENTRE RÉSIDENTIEL ET COMMUNAUTAIRE JACQUES-CARTIER | LE CENTRESPOIR-CHARLESBOURG INC. | LE COLLECTIF « LES ACCOMPAGNANTES » | LE COMITÉ D'ACTION DES PERSONNES VIVANT DES SITUATIONS DE HANDICAP (CAPVISH) | LE MIEUX-ÊTRE DES IMMIGRANTS | LE PASSAGE, CENTRE DE THÉRAPIE FAMILIALE EN TOXICOMANIE | LE PETIT RÉPIT | LES PERSÉIDES, SOUTIEN AU DEUIL PÉRINATAL | L'ÉVASION ST-PIE X | L'INTER-ELLES | L'ODYSSÉE BLEUE INC. | MAINS DE L'ESPOIR DE CHARLEVOIX | MAISON DE JOB | MAISON DE LA FAMILLE LOUIS-HÉBERT | MAISON DES JEUNES DE BEAUPORT OUEST | MAISON DES JEUNES DE L'ANCIENNE-LORETTE | MAISON DES JEUNES DE NEUVILLE | MAISON DES JEUNES DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL (LA BARAK) | MAISON DES JEUNES DE STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER | MAISON DES JEUNES DU LAC-ST-CHARLES L'AMBASSADE | MAISON DES JEUNES ESPERADOS DE NOTRE-DAME-DES-MONTS | MAISON DES JEUNES LA BARAQUE DES ÉBOULEMENTS | MAISON DES JEUNES L'ANTIDOTE DE DUBERGER | MAISON DES JEUNES L'ATÔME | MAISON DES JEUNES L'ENVOL DE SAINTE-FOY INC. | MAISON DES JEUNES L'ESCAPADE DE VAL-BÉLAIR | MAISON L'ÉCLAIRCIE | MAISON MARIE-FRÉDÉRIC INC. | MAISON MARIE -ROLLET | MAISON OXYGÈNE DE QUÉBEC | MAISON POUR FEMMES IMMIGRANTES | MAISON RICHELIEU HÉBERGEMENT JEUNESSE INC. | MAISONS DES JEUNES CAPITALE-NATIONALE | MAMIE-LAIT | MATINÉE FRIMOUSES | MÈRES ET MONDE | MOUVEMENT D'INFORMATION ET D'ENTRAIDE DANS LA LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA À QUEBEC (MIELS-QUEBEC) | ORGANISATION POUR LA SANTÉ MENTALE OEUVRANT À LA SENSIBILISATION ET À L'ENTRAIDE (O.S.M.O.S.E.) | ORGANISATION QUÉBÉCOISE DES PERSONNES ATTEINTES DE CANCER (1984) INC. | ORGANISME POUR L'INTÉGRATION SOCIALE APPRENTI-LOISIRS | PARENTS-ESPOIR | PILIER JEUNESSE | POINT DE REPÈRES | POPOTE ET MULTI-SERVICES | POPOTE ROULANTE STE-FOY INC. | REGROUPEMENT ACTION PRÉVENTION JEUNESSE DES LAURENTIDES (RAP JEUNESSE) | REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE (ROC 03) | REGROUPEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES VISUELLES (RÉGIONS 03-12) | REGROUPEMENT DES STOMISÉS QUÉBEC-LÉVIS INC. | RELAIS LA CHAUMINE INC. | RELEVAILLES QUÉBEC | RÉSIDENCE LE PORTAIL | RESSOURCES FAMILIALES LA VIEILLE CASERNE DE MONTMORENCY (RE-FA-VIE) | RESSOURCES PARENTS VANIER | SERVICE AMICAL BASSE-VILLE INC. | SERVICE D'AIDE A L'ADAPTATION DES IMMIGRANTS ET IMMIGRANTES (S.A.A.I.) | SERVICE D'AIDE COMMUNAUTAIRE DE CHARLEVOIX-EST | SERVICE DE RÉFÉRENCE EN PÉRINATALITÉ POUR LES FEMMES IMMIGRANTES DE QUÉBEC (SRPFIQ) | SERVICE D'ENTRAIDE BASSE-VILLE INC. | SERVICE D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE RAYON DE SOLEIL | SERVICES TDAH & + | SEXPLIQUE | SOLIDARITÉ FAMILLES DUBERGER-LES SAULES | SOS GROSSESSE | SOURCES VIVES AU CŒUR DE LA FAMILLE | SQUAT BASSE-VILLE | TEL-AIDE QUÉBEC INC. | TRAME D'ACTIONS ET D'INITIATIVES CONCERTÉES (T.R.A.I.C.) JEUNESSE | TRIP JEUNESSE BEAUPORT | VERGER, CENTRE COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE | VIOLENCE INFO | VIOL-SECOURS (CALACS DE QUÉBEC)

